



## SAINS ET SAUFS

### PROTÉGEZ-VOUS DES FRAUDES ET DES ESCROQUERIES

#### Qu'est-ce qu'une fraude?

Un stratagème frauduleux effectué par un individu, un groupe ou une société malhonnête dans le but d'obtenir de l'argent ou d'autres produits de valeurs. Les escroqueries traditionnelles consistent en des gestes d'abus de confiance où un individu laissera croire qu'il possède des compétences ou une autorité, par exemple un médecin, un avocat ou un investisseur. Depuis que l'Internet est devenu de plus en plus utilisé, de nouvelles formes d'escroqueries ont émergé telles que les loteries frauduleuses, l'hameçonnage, l'usurpation d'adresses électroniques ou les demandes d'aide. Elles sont toutes considérées comme des formes de fraude par courrier électronique.

([www.businessdictionary.com](http://www.businessdictionary.com))

Atengo est un nouvel arrivant au Canada, il parle peu l'anglais et il a récemment reçu un diagnostic de diabète. Bien qu'il aime recevoir des visiteurs et qu'il invite les gens à prendre le thé, il se sent de plus en plus isolé de sa famille. Dernièrement, un certain nombre de très sympathiques jeunes gens qui parlent sa langue ont essayé de le convaincre d'acheter un forfait vacances sous les tropiques. Atengo aimerait bien prendre part à ce genre d'aventure, mais il a déjà du mal à payer ses factures. Les visiteurs lui disent qu'un grand nombre de participants au voyage parleront sa langue. Cependant, ils insistent pour qu'Atengo paye à l'avance l'ensemble du forfait. Heureusement, Atengo s'est rendu sur Internet afin d'obtenir plus d'informations sur la société de voyage et il a découvert que celle-ci n'existait pas!

**Voici quelques mesures importantes que vous pouvez prendre afin de vous protéger contre les fraudes et les escroqueries.**



#### À FAIRE

- ✓ Examiner de près tout ce qui semble trop beau pour être vrai. C'est probablement le cas!
- ✓ Demandez plus d'information et des références concernant les autres clients avant d'acheter quoi que ce soit.
- ✓ Assurez-vous d'avoir obtenu le bien pour lequel vous avez payé avant que de l'argent ne soit échangé.
- ✓ Signalez toute fraude à la police.
- ✓ Demandez une copie de l'offre par écrit!

#### À NE PAS FAIRE

- ✗ Ne laissez pas un individu vous pousser à dépenser de l'argent ou à prendre des décisions rapides concernant l'achat de quelque chose
- ✗ N'achetez aucun bien par téléphone.
- ✗ Ne donnez aucun renseignement personnel en ligne.
- ✗ Ne répondez pas aux courriels de masse non sollicités.

« Comment puis-je éviter de perdre de l'argent avec des escroqueries sur Internet et comment puis-je protéger mes renseignements personnels? »

**À FAIRE**

- ✓ Signaler les courriels suspects à votre banque, en particulier ceux qui demandent vos informations bancaires personnelles.
- ✓ Assurez-vous de protéger votre ordinateur avec un logiciel antivirus.
- ✓ Accédez à votre messagerie à partir d'ordinateurs connus.
- ✓ Utilisez une connexion Internet sécurisée.

**À NE PAS FAIRE**

- ✗ Ne répondez pas aux courriels non sollicités ni aux sites Internet qui demandent des renseignements en vue d'accéder à vos comptes bancaires.
- ✗ Ne laissez pas votre ordinateur sans surveillance lorsque vous êtes dans un lieu public.
- ✗ N'acceptez pas les fenêtres flash qui apparaissent sur votre ordinateur et qui vous demandent de conserver votre mot de passe.

« Qu'est-ce qu'une dette et comment puis-je me protéger contre les créanciers agressifs ou insistants? »

**Une dette est due à un créancier ou à un prêteur (quelqu'un qui vous prête de l'argent) et avec qui vous avez conclu un accord de remboursement.**

Les consommateurs en Ontario sont protégés par la *Loi sur les agences de recouvrement*. Quelques points importants à noter :

- ▶ Vous n'êtes pas obligé de parler à une agence de recouvrement si vous ne le souhaitez pas.
- ▶ Une telle agence ne peut pas saisir vos biens sans avoir été en cours de justice.
- ▶ Elle n'a pas le droit de vous menacer ni d'utiliser un langage grossier ou intimidant.
- ▶ Vous n'êtes pas obligé de lui fournir des renseignements au sujet de vos finances ni de fournir toute autre information personnelle jugée confidentielle.

**De nombreux conseils concernant votre sécurité sont accessibles à l'adresse suivante :**

[www.eapon.ca](http://www.eapon.ca)

**Vous pouvez également appeler la LIGNE D'ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES, AU 1 866 299-1011  
Offerte en 200 langues, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7**

**Ressources utiles :**

Trouver une clinique d'aide juridique dans votre région :

[www.legalaids.on.ca](http://www.legalaids.on.ca)

1 800 668-8258

Bureau du Tuteur et curateur public

[www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca](http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca)

1 800 366-0335

Centre antifraude du Canada (CAFC)

Le CAFC est le dépôt central des données, des renseignements et de la documentation sur la fraude au Canada et il peut vous offrir de l'aide.

[www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca)

1 888 495-8501

Échec au crime envers les personnes âgées

Vous pouvez garder l'anonymat. 1 800 222-TIPS (8477)

Commission du consentement et de la capacité :

[www.ccboard.on.ca](http://www.ccboard.on.ca)

1 866 777-7391

**Elder Abuse Prevention Ontario**

416-916-6728 | [admin@eapon.ca](mailto:admin@eapon.ca) | [www.eapon.ca](http://www.eapon.ca)